

Commission nationale des champs de bataille.—Cette commission a été établie en 1908 en vertu d'une loi du Parlement afin de conserver les champs de bataille historiques de la ville de Québec. Elle se compose de neuf membres dont sept nommés par le gouvernement fédéral, un par l'Ontario et un par le Québec. La Commission est entretenue par une subvention statutaire annuelle du gouvernement fédéral; elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources et du Développement économique.

Commission du prêt agricole canadien.—Cette commission a été organisée en 1929 en vue de consentir aux cultivateurs des prêts garantis par une hypothèque. Plus tard, les prêts se sont étendus aux pêcheurs moyennant hypothèque assise sur leur propriété immobilière. La Commission relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Commission de secours d'Halifax.—Cette commission, entreprise conjointe de la législature de la Nouvelle-Écosse (Statuts de la N.-É., 1918, chap. 61) et du Parlement du Canada (Statuts du Canada, 1918, chap. 24), a été constituée en vue d'administrer les fonds de secours fournis pour venir en aide aux sinistrés de l'explosion désastreuse survenue à Halifax le 17 décembre 1917.

Conseil national de recherches.—La loi du Conseil de recherches a été adoptée en 1917 et des laboratoires de recherches scientifiques ont été installés à Ottawa en 1928. Le Conseil national de recherches possède maintenant des laboratoires pour les divisions suivantes: chimie pure et chimie appliquée, recherches sur le bâtiment, génie mécanique, T.S.F. et génie électrique, physique, biologie appliquée et recherches médicales; il a aussi des services d'atelier. Des laboratoires régionaux ont été établis à Saskatoon (Sask.) et à Halifax (N.-É.).

Les procédés et perfectionnements mis au point par le Conseil sont mis à la disposition de l'industrie, moyennant une autorisation, par l'entremise d'une compagnie de la Couronne, la *Canadian Patents and Development, Limited*, et tous les profits provenant des autorisations accordées servent à de nouvelles recherches et à de nouveaux perfectionnements.

Le ministre du Commerce, à titre de président du Comité du conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles, est responsable devant le Parlement du Conseil national de recherches.

Conseil des ports nationaux.—Le Conseil a été établi en vertu d'une loi du Parlement, en 1936. Il est chargé de l'administration des installations des ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill. Le Conseil relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports.

Corporation commerciale canadienne.—Cette société a été créée en 1946 pour aider à l'expansion du commerce. En 1947, ses fonctions ont été amplifiées et se sont étendues à l'achat de munitions et d'approvisionnements pour le compte du ministère de la Défense nationale. En 1951, en vertu des dispositions de la loi sur la production de défense, la société est devenue responsable envers le ministre de la Production de défense. La société collabore très étroitement avec le ministère, tous ses directeurs étant des hauts fonctionnaires du ministère.

La société a maintenant pour fonction principale de s'occuper des commandes passées au Canada par d'autres gouvernements. Elle a commandé des articles de consommation civile pour le compte de certaines organisations internationales ainsi que des denrées et services que le gouvernement canadien avait à fournir au titre du plan de Colombo aux pays arriérés dans leur développement.

Corporation de disposition des biens de la Couronne.—Cette société, créée en juin 1944 sous le nom de Corporation des biens de guerre, a changé de nom en vertu d'une loi en décembre 1949. Elle a remplacé la Corporation des biens de guerre, Limitée, établie en décembre 1943. Ses fonctions consistent à disposer des biens de surplus de la Couronne. Elle est responsable au Parlement par la voie du ministre de la Production de défense.

Defence Construction (1951) Limited.—Créée en 1951 pour effectuer tous les travaux de construction en matière de défense, sauf les logements des militaires mariés et les pistes d'envol, cette compagnie a remplacé l'ancienne compagnie de la Couronne, la *Defence Construction Limited*, établie en novembre 1950. Elle fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Production de défense.

Directeur de l'établissement de soldats et directeur des terres destinées aux anciens combattants.—Le directeur de l'Établissement de soldats (en vertu de la loi de 1919) est également le directeur des Terres destinées aux anciens combattants (loi de 1942); dans l'exercice de l'une ou l'autre fonction, il constitue une personne juridique. Pour fins administratives, toutefois, les programmes mis à exécution en vertu des deux lois font partie intégrante des services fournis par le ministère des Affaires des anciens combattants.

Eldorado Mining and Refining Limited.—Cette compagnie a été créée en 1944 sous le nom d'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*; le nom en a été changé en juin 1952. Elle a pour fonction de prospecter, d'extraire et d'affiner les minerais d'uranium au Canada. Elle fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Production de défense.